



ENGAGÉES POUR DE MEILLEURES RETRAITES : Retour sur la SECURITE SOCIALE

Il existe plusieurs régimes pour la sécurité sociale : le régime général pour le privé et des régimes spéciaux notamment pour les fonctionnaires.

La sécurité sociale a pour vocation à couvrir les risques de la vie courante, elle est organisée en cinq branches :

- La branche maladie
- La branche accident du travail et maladies professionnelles
- La branche vieillesse pour les retraites
- La branche famille
- La branche autonomie créée le 14 mai 2022

Les prestations maladies sont gérées par des organismes mutualistes.

Les prestations familiales versées par les caisses d'allocations familiales.

Les pensions versées directement par l'état pour les titulaires de la FP (budget de l'état)

Auxquels il faut ajouter un régime d'assurance chômage dans le cadre de la protection sociale.

Le régime général de la sécurité sociale est financé à environ 80% par les cotisations (le salaire socialisé,) des contributions (CSG) assises sur les rémunérations collectées et 18% d'impôts et taxes.

Depuis quelques années, la part des différentes ressources dans le financement de la sécurité sociale évolue. On assiste à une diminution du poids des cotisations sociales et à une augmentation de la part liée à la CSG.

A sa création afin de ne pas dépendre de l'impôt et des décisions politiques, il a été décidé de financer la sécurité sociale par des ressources propres (les cotisations).

On voit donc l'importance de « sanctuariser » les ressources de la sécurité sociale et donc des retraites, pour qu'elles ne soient pas consacrées à d'autres dépenses de l'état.

Le déficit de la sécurité sociale est un sujet récurrent depuis plus de vingt ans (pourtant le déficit du régime général est en baisse depuis 2010 et en septembre 2020 on prévoyait même un retour à l'équilibre en 2023) et dans un même temps la prise en charge de nouveaux risques est légitime et nécessaire comme celui de la perte d'autonomie qui aurait dû être intégrée à la branche santé et non pas passer par la création d'une nouvelle branche.

Argument qui permet au gouvernement d'afficher une nouvelle justification, pourtant non fondée, à son projet de réforme des retraites : piocher dans les caisses de retraites pour éventuellement financer d'autres besoins.